
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 rue Beauce le 1^{er} février 2011, à compter de 20 heures 00.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, messieurs les conseillers Ghislain Beaugard et Bruno Napert, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Claude Jutras.

Monsieur Alain Beaugard, secrétaire-trésorier et directeur général, assure le greffe.

Siège vacant : n° 5.

Conseiller absent : monsieur Daniel Plouffe

OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00.

2011-02-16

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par madame la conseillère Éva Böröcz, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Déclaration des intérêts pécuniaires- Conseillère au poste n° 6 - Dépôt ;
3. Procès verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011 – Adoption ;
4. Affaires découlant de la séance ordinaire du conseil du 11 janvier 2011 ;
5. Correspondance ;

6. Finances ;

- 6.1 Comptes payés et à payer – Autorisation de paiement ;
- 6.2 Règlement n° 265 décrétant un emprunt temporaire – Quote-Part- Travaux d'entretien des branches n°s 19 et 20, cours d'eau Coderre – Avis de motion
- 6.3 Branches n°s 19 et 20 du cours d'eau Coderre – Règlement de perception n° 266 - Avis de motion ;
- 6.4 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, ministère des transports du Québec – Réclamation ;

7. Rapport des comités du conseil ;

7.1 Bâtiments et propriétés municipales ;

- 7.1.1 Rapport du représentant ;
- 7.1.2 Postes Canada – Aménagement des locaux – rapport au conseil ;
- 7.1.3 Réparer et isoler certaines fenêtres– Rapport au conseil ;
- 7.1.4 Toiles solaires – Mandat à Duraslco ;
- 7.1.5 Regroupement régional d'achat, papeterie – Mandat à la MRC ;
- 7.1.6 Emploi étudiant – Demande d'aide financière ;

7.2 Voirie et aqueduc ;

- 7.2.1 Rapport du représentant ;

7.3 Environnement ;

- 7.3.1 Rapport du représentant ;

7.4 Urbanisme ;

- 7.4.1 Rapport du représentant ;
- 7.4.2 Compte rendu de la réunion du CCU du 14 décembre 2010 –dépôt ;
- 7.4.3 Bâtiment accessoire dit chapelle – construction illégale et sans permis – Loi sur

l'aménagement et l'urbanisme, art n° 227 – Démolition ;

7.5 Culture et patrimoine ;

7.5.1 Rapport de la représentante ;

7.6 Loisirs ;

7.6.1 Rapport de la représentante ;

7.7 Transport et transport adapté ;

7.7.1 Rapport du représentant ;

7.8 Sécurité civile et prévention des incendies ;

7.8.1 Rapport du représentant ;

7.8.2 Plan de mesures d'urgence – État des travaux ;

8. Période de questions ;

9. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

2. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES - DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article n° 359 de la Loi sur les élections et référendum madame la conseillère Sylvette Savaria dépose la déclaration de ses intérêts.

2011-02-17

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2011

Sur une proposition de madame la conseillère Sylvette Savaria appuyée par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, il est unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011 avec la modification « Moisson d'Or (Verchères) » en lieu et place de « Moisson d'Or 2010 », résolution n° 2011-01-12.

ADOPTÉE

4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2011

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions du conseil.

5. CORRESPONDANCE

- Accusés de réception reçus au mois de janvier 2011 pour la résolution n° 2011-01-05 concernant la taxe sur l'immatriculation et le stationnement adressés au premier ministre monsieur Jean Charest, monsieur Raymond Bachand, ministre des Finances, à monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire.
- Lettre datée du 28 janvier, monsieur Laurent Lessard, la Communauté métropolitaine de Montréal (travaux d'élaboration du PMAD).

6. FINANCES

2011-02-18

6.1 COMPTES PAYÉS ET À PAYER - AUTORISATION DE PAIEMENT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par madame la conseillère Éva Böröcz, il est unanimement résolu :

QUE LA LISTE des comptes du mois de février au montant de 49 427.19 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

2011-02-19

**6.2 BRANCHES N^{OS} 19 ET 20 DU COURS D'EAU CODERRE QUOTE-PART-
RÈGLEMENT D'EMPRUNT N^O 265 - AVIS DE MOTION**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Bruno Napert, à l'effet qu'il présentera lors d'une séance du conseil un règlement décrétant un emprunt pour le paiement de la quote-part suite aux travaux d'entretien des branches n^{OS} 19 et 20 du cours d'eau Coderre. Un projet de règlement n^O 265 étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

2011-02-20

**6.3 BRANCHES N^{OS} 19 ET 20 DU COURS D'EAU CODERRE RÈGLEMENT DE
PERCEPTION N^O 266 - AVIS DE MOTION**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, à l'effet qu'il présentera lors d'une séance du conseil un règlement de perception des frais et honoraires suite à l'entretien des branches n^{OS} 19 et 20 du cours d'eau Coderre. Un projet de règlement n^O 266 étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

2011-02-21

**6.4 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL,
MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – RÉCLAMATION**

CONSIDÉRANT la résolution n^O 2010-06-78 à l'effet d'énumérer les travaux planifiés admissibles au programme d'aide ;

CONSIDÉRANT l'aide financière de 6 000 \$ accordée par le député Stéphane Bergeron dans une lettre datée du 4 juin 2010 ;

CONSIDÉRANT que le ministère demande une confirmation de réalisation des travaux et des montants affectés, dans une lettre datée du 27 janvier 2011 de monsieur Yvan Roy, chef du Soutien à la gestion ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par madame la conseillère Sylvette Savaria, il est unanimement résolu :

DE TRANSMETTRE au ministère des transports les preuves de paiement aux fournisseurs Construction C. Perreault Inc et Transport C. Jacques et Fils pour les ponceaux remplacés situés sur la rue Lamontagne et le chemin du Second Ruisseau pour un total net de 6 102.68 \$.

ADOPTÉE

7. COMITÉS DU CONSEIL ;

7.1 BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES ;

7.1.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard informe la population sur des travaux de remplacement des thermos de certaines fenêtres et réparations.

2011-02-22

7.1.2 POSTES CANADA –AMÉNAGEMENT DES LOCAUX – RAPPORT AU CONSEIL

CONSIDÉRANT la résolution n^O 2011-01-09 à l'effet de faire rapport au conseil sur une soumission pour aménagement des locaux du bureau de poste ;

CONSIDÉRANT que l'enveloppe budgétaire est respectée ;

CONSIDÉRANT que l'offre de service déposée ne comporte pas de travaux de peinture ;

CONSIDÉRANT que lesdits locaux doivent être prêts le 26 février 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par madame la conseillère Sylvette Savaria, il est unanimement résolu :

D'ACCORDER un mandat d'aménagement du local de Postes Canada à Construction Claude Perreault au montant de 6 500.00\$ plus taxes.

ADOPTÉE

2011-02-23

7.1.3 RÉPARER ET ISOLER CERTAINES FENÊTRES – RAPPORT AU CONSEIL

CONSIDÉRANT la résolution n° 2010-12-155 à l'effet de faire rapport au conseil sur deux soumissions pour le remplacement de certaines fenêtres ;

CONSIDÉRANT que l'enveloppe budgétaire est respectée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par madame la conseillère Éva Böröcz, il est unanimement résolu :

D'ENTÉRINER le mandat de remplacement de certaines fenêtres, fourniture et pose de coupe-froid et réparation du mécanisme de certaines fenêtres au plus bas soumissionnaire conforme soit Thermos Pro pour un montant de 7 500 \$, plus taxes.

ADOPTÉE

2011-02-24

7. 1.4 TOILES SOLAIRES –MANDAT À DURALSCO

CONSIDÉRANT la nécessité d'acquérir certains accessoires liée à la conservation des documents tel que figuré dans l'aide financière accordée par le ministère de la Culture, des Communications et de la condition féminine le 13 octobre 2010 ;

CONSIDÉRANT que des toiles solaires réduiront la chaleur et l'éclairage dans les locaux où sont entreposés les documents ;

CONSIDÉRANT les deux soumissions sollicitées par la technicienne aux archives de la MRC madame Nancy Laplante soit celle de Au Tapis Nadon et celle de DuralSCO, cette dernière étant plus économique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

D'ACCORDER un mandat de fourniture et installation de 11 toiles solaires au montant de 2 200.00 \$. plus taxes.

ADOPTÉE

2011-02-25

7.1.5 REGROUPEMENT RÉGIONAL D'ACHAT, PAPETERIE – MANDAT À LA MRC

CONSIDÉRANT l'invitation annuelle de la MRC de participer à l'achat regroupé d'enveloppes et de papier recyclé ;

CONSIDÉRANT les modalités de regroupement convenues entre les municipalités, la MRC et la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Napert, appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

D'ADHÉRER au regroupement d'achat d'enveloppes et de papier recyclé pour l'année 2011.

ADOPTÉE

2011-02-26

7.1.6 EMPLOI ÉTUDIANT – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT le programme d'emploi Été Canada 2011 ;

CONSIDÉRANT les besoins en mains d'œuvres saisonnières pour diverses tâches, soit l'entretien des propriétés de la municipalité et une mise à jour des archives ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par madame la conseillère Sylvette Savaria et unanimement résolu :

DE DEMANDER une aide financière au montant de 11 450\$ pour l'embauche de trois employés pour une durée de dix semaines pour les tâches d'entretien des propriétés de la municipalité et de mise à jour des archives.

ADOPTÉE

7.2 VOIRIE ET AQUEDUC ;

7.2.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Aucun développement.

7.3 ENVIRONNEMENT ;

7.3.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le maire informe la population que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire procède à son propre examen du rapport déposé par BPR et que les observations et directives qui s'ensuivront ne sont pas prévues avant septembre 2011.

7.4 URBANISME;

7.4.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Le directeur général informe les personnes présentes que le comité consultatif d'urbanisme a terminé le travail d'une première lecture des règlements d'urbanisme. Les changements à apporter et la conformité au schéma détermineront la suite de ces travaux.

2011-02-27

7.4.2 COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CCU DU 14 DÉCEMBRE 2010

CONSIDÉRANT le dépôt du compte rendu du comité réuni le 14 décembre 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par madame la conseillère Éva Böröcz et unanimement résolu:

D'ADOPTER ledit compte rendu.

ADOPTÉE

2011-02-28

7.4.3 BÂTIMENT ACCESSOIRE DIT CHAPELLE – CONSTRUCTION ILLÉGALE ET SANS PERMIS – LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, ART N^o 227 – DÉMOLITION ;

CONSIDÉRANT le rapport déposé par l'inspecteur municipal, référence à l'article 8.1 du règlement sur les permis et certificats ;

CONSIDÉRANT le mandat accordé par le conseil au procureur de la municipalité (résolution n^o 2011-01-11) ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de confirmer l'intention du conseil dans ce dossier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par madame la conseillère Éva Böröcz et unanimement résolu:

DE PRENDRE ACTE du rapport de l'inspecteur municipal ;

D'EXIGER, dans le cadre de la procédure intentée par le procureur de la municipalité, la démolition du bâtiment dérogatoire par le recours aux dispositions de l'article n° 227 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

ADOPTÉE

7.5 CULTURE ET PATRIMOINE ;

7.5.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

Madame la représentante Éva Böröcz informe la population sur la rencontre annuelle des comités culturels de la MRC qui aura lieu à Verchères le 31 mars 2011.

7.6 LOISIRS ;

7.6.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

Madame la conseillère Sylvette Savaria signale le succès de la Fête des Neiges et du tournoi annuel de hockey qui ont eu lieu le 31 janvier, 1^{er} et 2 février 2011.

7.7 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTE ;

7.7.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Aucun développement depuis le conseil précédent.

7.8 SECURITE CIVILE ET PREVENTION DES INCENDIES ;

7.8.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Aucun développement depuis le conseil précédent.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Monsieur Alain Jacques questionne à nouveau sur les travaux d'agrandissement de la résidence au 200, chemin de la Beauce.

2011-02-29

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par madame la conseillère Sylvette Savaria, il est unanimement résolu que la présente session soit levée à 20 h 25.

ADOPTÉE

Claude Jutras
Maire

Alain Beaugard
Secrétaire-trésorier
Directeur général